

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION
DE LA DÉFENSE NATIONALE
ET DES FORCES ARMÉES
Le Président

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, le 6 juin 1991

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Notre dernier débat sur la politique de défense nous réunissait ici même en octobre 1989, cinq semaines avant la chute du mur de Berlin.

Entre temps, la disparition du communisme, de l'empire soviétique et une guerre régionale majeure ont fait exploser la vieille architecture des analyses et des concepts stratégiques.

Dès lors, il était naturel dans une démocratie que le Président de la République se tourne vers le Parlement, vers la représentation nationale et l'interroge : Y-a-t-il une identité de vue des principales composantes de ce pays sur l'analyse de la situation historique, sur les défis du futur, sur les concepts de sécurité et de défense ?

Le rôle du Parlement, s'il est bien de légiférer et de contrôler, est aussi, et peut être surtout de construire, par le débat, la plus large adhésion possible.

Le travail de ceux qui observent ce débat consistera à mesurer les écarts et les convergences et à en tirer la conclusion : les Français ont-ils une conscience commune de ce que doit être leur place dans ce monde ?

Tout est à reconsidérer, quels sont les axes stratégiques principaux que la France entend développer ? Comment entendons-nous nous positionner par rapport à l'Amérique et à nos alliés européens ? Il est nécessaire que ce débat soit élevé au-dessus des

éternelles polémiques budgétaires qui trop souvent masquent un désert de l'analyse stratégique.

Ainsi, nous devons, mes Chers Collègues, répondre aux grandes interpellations de la période.

La lecture que j'ai pu faire des déclarations d'un grand nombre d'entre vous me porte à penser que nos convergences sont fortes et que si quelques sujets de disputes peuvent exister, il faudra les chercher à des niveaux secondaires. Ils ne résisteront pas à la réalité des événements. L'analyse de la situation est finalement assez simple.

La révolution stratégique que nous vivons est basée sur deux mutations majeures : la fin de la polarité idéologique et la massification de la communication.

La fin de la polarité idéologique tient à l'échec des sociétés communistes et à ses conséquences: l'implosion de l'Empire soviétique intérieur et la perte de cohérence de l'Empire extérieur.

De nombreux conflits dans le monde ou à l'intérieur des Etats étaient régulés par l'affrontement est/ouest qui maintenait ces conflits dans des équilibres et des limites qu'ils ne pouvaient dépasser sous peine d'entraîner une confrontation mondiale.

Cette situation avait pour spécificité d'étouffer des logiques territoriales, nationales, ethniques, religieuses qui resurgissent aujourd'hui intactes après les 70 années qui ont suivi la révolution d'octobre 1917.

La géographie reprend donc ses droits et avec elle apparaissent une multitude de conflits micro régionaux potentiels qui éloignent les risques d'une guerre mondiale, mais instaurent des zones d'insécurité sur toute la surface de la planète.

La question de la défense laisse donc la place aux multiples questions de sécurité.

La seconde mutation est celle de la massification de la communication. L'avènement de la télévision, du transport rapide des

images et des personnes donne à chaque citoyen du monde la connaissance du mode de vie de tous les autres.

La conséquence de cette circulation de l'information est de faire apparaître au plus profond des peuples la conscience des disparités de richesse, de mode de vie et d'organisation sociale. Les injustices de la naissance sont alors légitimement mal vécues, créant ainsi un mélange de haine et de fascination envers une civilisation occidentale dont les malheurs qu'elle porte en elle apparaissent bien doux à ceux qui n'ont rien.

Dès lors, la paix ne peut plus être synonyme de non guerre et les simples équilibres stratégiques ne sont plus garants de sécurité.

Les conditions de la sécurité sont donc maintenant un mélange complexe de résolution des guerres, d'élimination des moyens de la guerre, de dilution des fondements de la guerre.

La résolution des guerres reste le rôle de l'ONU qui a peut-être, à l'occasion de la guerre du Golfe, réalisé pour la première fois l'utopie de ses principes fondateurs.

L'élimination des moyens de la guerre consiste à créer dans chaque zone sensible des équilibres stratégiques qui sont un gage de stabilité.

Lorsque les accords d'Helsinki ont été signés, ils étaient utopiques et fort peu de diplomates pensaient à l'époque qu'ils connaîtraient de leur vivant leur concrétisation.

En matière de ventes d'armes, l'angélisme des propositions ne doit pas servir d'alibi au cynisme des intentions. Dans ce domaine, il faut une politique de l'offre et une politique de la demande :

- une politique de l'offre, car les années à venir seront marquées par une offensive commerciale sans précédent des Etats-Unis mais aussi de l'Union soviétique. La maîtrise de l'offre ne peut être que multilatérale.

- une politique de la demande, c'est-à-dire l'établissement d'une côte d'alerte, lorsque les importations d'armes ne sont plus un instrument de la sécurité nationale mais un facteur d'hégémonie régionale.

La dilution des fondements de la guerre relève d'une double prise de conscience. D'abord, celle que ni les frontières, ni les océans n'empêchent les échanges de population. Le Maghreb est aujourd'hui notre voisin, au même titre que la Belgique ou l'Italie. Les échanges globaux de population seront donc la loi du XXIème siècle.

Il faudra aussi prendre conscience que le codéveloppement économique, l'échange culturel et le respect des droits de l'homme sont les seuls fondements durables de la sécurité spécialement en une période où les déséquilibres démographiques s'amplifient.

Les systèmes de défense doivent donc être conçus pour imposer la stabilité et dissuader l'agression et non pour protéger les vieilles nations opulentes et peureuses d'un monde extérieur qu'elles ne voudraient pas connaître et qu'elles souhaiteraient tenir à distance.

De ce principe fondamental, je l'espère largement accepté, découle une réorganisation militaire relativement nouvelle, facile à concevoir, reposant sur l'intangibilité de la dissuasion, le renforcement de nos capacités de renseignement et de connaissance du monde et une mobilité totale de nos forces conventionnelles qui devront savoir agir seules ou en interopérabilité avec nos alliés.

Les principes directeurs de cette nouvelle organisation de nos forces représentent, à mes yeux, les lignes générales des réformes qu'il nous faut entreprendre.

Reste la question de l'Europe. Est-elle de nature à nous diviser ? Moins qu'on ne le croit.

Je ne suis pas inquiet en ce qui concerne les contradictions actuelles que vit l'Europe de la Défense. Que l'Amérique, forte de sa récente victoire militaire, tente de pousser son avantage en la transformant en victoire politique sur tous les continents, quoi de plus normal, de plus prévisible.

L'Europe de la défense est inéluctable car elle est inscrite dans la logique de l'histoire. Les Européens sont chez eux, c'est la géographie qui l'impose.

L'Allemagne, aujourd'hui, ne pense légitimement qu'à son unification économique et sociale. Au fur et à mesure que sa

construction avancera, l'aspiration à une politique européenne se fera plus forte.

La Grande-Bretagne, qui vit des difficultés les résoudra plus sûrement par une coopération économique avec l'Europe que par une coopération stratégique transatlantique.

L'Europe de la défense existera par elle-même. Elle ne peut être concurrente à l'OTAN qui n'a ni vocation paneuropéenne ni vocation extra européenne.

Nos alliés et amis américains ont parfaitement compris que la dynamique européenne allait brutalement s'accélérer et que les Européens souhaiteraient régler eux-mêmes les crises régionales qui pourraient intervenir sur leur continent. Je n'ai rencontré personne ici qui remette en cause l'alliance atlantique, je n'ai rencontré personne non plus qui accepterait une subordination en son sein.

Il n'en demeure pas moins que nous devons veiller à nous préserver du risque de véto technologique. Celui-ci peut être américain par l'espace ou japonais par les composants.

L'industrie européenne de défense est la seule réponse à cet impressionnant défi. Elle se réalise aujourd'hui sous la pression des nécessités. Jamais les négociations bilatérales ou multilatérales entre nos industriels de l'armement n'ont été si nombreuses, si poussées. Je pense que les mois qui viennent nous apporteront des résultats spectaculaires et encourageants en ce domaine.

Y a-t-il entre nous des divergences sur les lignes principales de notre organisation de défense ? Nos perceptions respectives me semblent là aussi relativement proches.

Les objectifs de sécurité de la France sont simples : défendre notre identité, construire les outils de la sécurité sur le continent européen, participer activement à la stabilité de l'Orient, de l'Afrique et du Bassin Méditerranéen.

D'abord, s'opposer au risque majeur : c'est la dissuasion. Son principe reste intangible. Sa crédibilité tient beaucoup plus à sa capacité de saturation qu'au nombre de ses composantes. L'échec relatif des Patriot de génération récente face aux vieux SCUD renforce durablement la crédibilité de la frappe nucléaire, balistique, massive.

Nous aurons en son temps un débat sur la deuxième composante de l'an 2000, il n'aura rien de dramatique.

Je souhaiterais cependant dire ici ma plus grande réserve sur le lancement d'un nouveau et coûteux programme de missiles stratégiques terrestres mobiles S4. Le nombre de têtes dont nous disposons assure la suffisance. Si Albion devait être prolongé au-delà de l'an 2000 le missile M 5 de la' FOST en maintiendrait la crédibilité au moindre coût.

Ensuite, nous aurons à organiser la nécessaire mobilité de notre force d'intervention aéroterrestre. Nous disposons déjà des éléments de cette force. Elle s'inscrira dans une puissante réorganisation de notre armée de terre dont nous voyons bien aujourd'hui quel serait le format et la structure.

Celle-ci devrait être organisée selon deux axes :

- les forces de manoeuvre, unités d'appelés équipées de chars lourds, d'hélicoptères de combat et de moyens modernes de commandement et de contrôle. Ces forces sont destinées à rester sur le territoire national ou en Europe, dans le cadre d'une crise éventuelle. Le volume de ces forces pourrait être de 120 à 180 000 hommes avec 600 à 800 chars Leclerc, 150 hélicoptères. L'armée de l'air doit disposer des moyens de l'appui des forces terrestres. Son volume pourrait se situer autour de 350 avions de combat en ligne ;

- les forces d'action rapide, professionnalisées, équipées de chars semi-lourds et disposant des moyens de transport lui conférant la mobilité, la puissance et l'autonomie nécessaire à sa projection.

Ces forces devront être "modulaires" afin de pouvoir être adaptées en volume et en équipement aux interventions qui leur seraient confiées. Le volume de ces forces pourrait se situer entre 50 et 70 000 hommes.

Nous savons tous sur ce point que les professionnels devront côtoyer les conscrits et qu'il nous faudra créer un statut intermédiaire nouveau opérant la fusion des VSL et des engagés. Le nombre d'hommes sous contrat pourra varier selon les époques. Cela constituera la marge de souplesse nécessaire à l'organisation de nos forces et aux éventuelles interventions sur des théâtres extérieurs.

Enfin, il nous faudra affûter nos capacités d'intervention rapide à longue distance. C'est vraisemblablement dans ce domaine que les novations seront les plus importantes.

Enfin, une véritable force inter armée de renseignement doit être mise sur pied.

Nos capacités de renseignement sont actuellement insuffisantes. D'autres devront être créées et surtout conçues pour nous donner une capacité indépendante de connaissance des situations.

La crise du renseignement en France ne tient pas seulement à l'insuffisance des moyens en hommes et en matériels, elle tient surtout à une conception beaucoup trop restrictive du renseignement, trop souvent synonyme d'espionnage et de contre-espionnage. Il nous faut un autre concept du renseignement, qui intègre le recueil et le traitement de toutes les informations nécessaires à la prévention, à la gestion et au règlement des crises et à la vérification des accords de désarmement.

Nous retrouvons là la nécessaire coopération européenne où nous devons convaincre nos partenaires quelquefois séduits par le "prêt à informer" du Pentagone.

Nous devons également nous doter de l'outil de dissuasion conventionnel du fort au faible que représente un missile de croisière à moyenne portée et à grande précision qu'un avion, un bateau ou un sous-marin pourrait délivrer à l'encontre d'un pays qui voudrait prendre la France en otage sous sa menace terroriste ou balistique. Le problème ne se pose évidemment pas aujourd'hui, mais nous devons prendre les dispositions pour faire face à cette éventualité.

Si, sur ces différents points, aucune divergence flagrante n'apparaît, il restera bien sûr la question du volume budgétaire. En dehors de quelques propositions saugrenues qui consisteraient à puiser 60 milliards supplémentaires par an dans les autres budgets, je crois voir se dessiner là-aussi certains rapprochements.

Je souhaiterais, pour ma part, être clair sur ce point. Je ne suis pas partisan d'une augmentation de l'effort de défense. Plusieurs raisons m'amènent à cette conclusion.

Tout d'abord, la révision nécessaire de l'ensemble de nos concepts nous obligera à décider des efforts nouveaux dans certains domaines mais aussi des réajustements dans certains autres.

Devrons-nous maintenir l'objectif des 1400 chars ? Non, à mon avis, la moitié peut suffire. Devrons nous construire le 6ème SNLE-NG et son lot de missiles ? Rien n'est moins sûr. Avons-nous encore besoin de fabriquer de la matière fissile ? La question doit être posée. Trois ou quatre essais nucléaires ne seraient-ils pas suffisants ? De solides arguments militent en ce sens.

Devrons-nous maintenir les 35 milliards du projet S4 ? Je n'y suis pas favorable. Devrons-nous construire trois séries différentes de rafales ? Ce chiffre pourrait être ramené sans problèmes majeurs à deux avec un objectif de 350 avions en ligne.

Le deuxième porte avion nécessitera-t-il la construction d'une deuxième flottille d'appareils ? Une bonne définition de son concept d'emploi peut aboutir à la conclusion inverse.

Le principe même de la construction d'un deuxième porte-avions nucléaire peut être posé. Le coût supplémentaire de la disponibilité permanente d'un groupe aéronaval est important. Cet effort me paraît cependant inévitable à moins de sous estimer l'importance du théâtre stratégique méditerranéen.

Si certains programmes devront être arrêtés ou leur production limitée, des programmes nouveaux devront être lancés ou accélérés : le char de 20 à 25 tonnes qui permet un compromis entre puissance de feu, blindage et mobilité, le missile de croisière, furtif, de moyenne portée. Je souhaiterais par ailleurs que soit mené à son terme le programme d'hélicoptère NH 90 nécessaire à la marine.

Des capteurs radars et infrarouge devront être développés pour être embarqués de nos satellites militaires.

Un avion de transport lourd nécessaire aux projections stratégiques et à l'aide humanitaire devra être acquis.

En fait, M. le Ministre, l'équation que vous devez résoudre est bien connue. Les transferts de financements de certains programmes vers d'autres sont d'autant plus simples que l'on s'éloigne dans le temps. La planification 1996/2000 est infiniment plus facile à

réaliser que ne le sont les budgets 1992 et 1993 qui seront extrêmement tendus.

En fait, nous devons muscler nos moyens dans les directions stratégiques principales et alléger les directions secondaires. Le chiffre de 15,5 % du budget de l'Etat pour l'effort de défense est raisonnable. D'autres défis nous attendent auxquels nous devons faire face.